LYCEE PRO

STOP A LA CASSE DU LYCEE PRO: TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 5 OCTOBRE !

DEPART A 11H DE LA MANUFACTURE DES TABACS

Des conditions de travail toujours dégradées pour les enseignants et les élèves

Cette rentrée est sous le signe de la première cession de la TVP. Au-delà de la construction de nouveaux programmes, les difficultés apparaissent de plus en plus clairement. La mise en place de la cointervention, du chef d'œuvre et des modules en terminale s'accompagne de pertes de moyens horaires par discipline et d'une dilution de notre métier. Bien souvent, les chefs ont facilement oublié la possibilité pour les équipes de se concerter pendant quinze jours.

Les collègues sont confrontés à des problématiques nouvelles : évaluation du chef d'œuvre, calendrier toujours plus compliqué et contraint (plateaux techniques, CCF, mise en place des familles de métiers, généralisation des évaluations à l'interne, une nécessité toujours constante de s'adapter à des publics toujours différents, la multiplication des missions confiées aux enseignants sans contrepartie financière). Face à ces situations, la CGT organise de nombreuses formations.

Les effectifs augmentent sans moyens humains en face. L'augmentation des effectifs en lycée professionnel n'a pas été suivie par des ouvertures supplémentaires de places dans les lycées professionnels de l'académie. Les ouvertures de places disponibles en LP à la rentrée 2021 ne permettent pas l'accueil satisfaisant des futurs élèves inscrits. On est loin de la volonté de réussite pédagogique mise en avant par Blanquer. Pour nos collègues, c'est la gestion de classes de 32 voire 34 élèves dans certaines sections. Les classes d'industriels sont également concernées avec parfois 24 élèves à gérer en mixant deux métiers différents même en atelier. C'est le cas par exemple aux lycées Aiguerande, Fernand Forest, notamment dans la filière AGORA. Ce genre de mélange de public présage ce qui pourrait se généraliser partout avec l'accueil des apprentis et stagiaires au sein d'une même classe.
N'hésitons pas à remplir le Registre Santé Sécurité au Travail, à organiser des heures syndicales. Bien souvent, les établissements n'appliquent pas les décisions prises à propos des effectifs lors du conseil d'administration ou lors du dernier Comité Technique Spécial Départemental.

Situation sanitaire : fatigue, ras le bol et interrogations

Une nouvelle fois, le ministère fait preuve de lacunes en termes de communication. La situation sanitaire et les conditions de travail continuent d'être dégradées malgré une amélioration et continue également à produire de nombreuses interrogations. Les enseignants se retrouvent parfois à gérer présentiel/distanciel, à gérer le mal être des élèves et les questions liées au pass sanitaire notamment concernant les travaux pratiques, les sorties culturelles et les stages. Les nombreux discours de rentrée des proviseurs ont lourdement insisté sur la nécessité de la vaccination nous contraignent parfois à dépasser nos fonctions d'enseignants. D'autant plus que les services médico-sociaux ont été largement démantelés dans l'Education Nationale et qu'il y a un manque de personnels médico-sociaux et d'entretien.

Dans de nombreux établissements, la mise en place de demi-groupe liée à la crise sanitaire fait bien apparaître l'intérêt pédagogique de travailler avec quinze voire douze élèves. Le ministère devrait tirer les conséquences qui s'imposent suite à cette expérience, certes traumatisante, mais dont ne sortirons grandis qu'avec de réelles mesures, souvent portées par la CGT. Cette baisse d'effectifs est possible avec la titularisation de contractuels, comme cela a déjà été fait dans d'autres pays européens. La CGT Educ'Action revendique une réduction d'effectifs pour arriver à un seuil de 20 élèves en classe de Bac professionnel et 12 élèves en CAP.

Mixité danger

La CGT Educ'action met en garde contre la mise en œuvre du mixage des publics au sein de la voie professionnelle (formation initiale, apprentissage, formation continue). La CGT rappelle la menace que représente l'annualisation du temps de travail : avec la multiplication des tâches qui va avec (gestion des stages, orientation, vie scolaire) l'idée d'une présence de l'enseignant 35 heures sur site, sans aucune contrepartie.

Prime ZEP supprimée, Point d'indice gelé, Heures Supplémentaires : Toujours plus de travail sans rémunérations supplémentaires

En dépit des annonces du ministre à la suite du Grenelle de l'éducation, les enseignants ne cessent de s'appauvrir à moins d'accepter de plus en plus d'heures supplémentaires et d'être mis en concurrence avec les autres collègues. Seul un dégel du point d'indice, une revalorisation immédiate et non des primes peau de chagrin pourront réellement augmenter durablement la rémunération des enseignants. Que dire également de la dérisoire prime d'équipement ! Dans ce contexte, la disparition discrète, mais bien actée sur la fiche de paie, de la prime REP conduit encore une fois à une perte de pouvoir d'achat inacceptable pour les enseignants. Il faut que cela cesse ! A ce titre, comment accepter que les nouveaux arrivants en REP n'y aient d'ailleurs jamais eu droit !

TOUJOURS PLUS D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES, TOUJOURS PLUS DE MISSIONS, UN SALAIRE QUI BAISSE, VOILÀ LA RÉALITÉ DU GRENELLE DE L'EDUCATION !

EXIGEONS UN PLAN D'URGENCE POUR LA VOIE PRO !

- abrogation de la réforme, suppression des dispositifs (chef-d'œuvre, co-intervention et famille de métiers) et restitution des heures disciplinaires ;
- réduction des effectifs : 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP ; des moyens pour dédoubler ;
- utilisation des heures d'AP pour l'enseignement disciplinaire ;
- recrutement massif d'enseignant·es, de personnels de santé et sociaux, d'AED et d'AESH...
- titularisation immédiate de tou·tes les contractuel·les sans conditions de concours ni de nationalité ;
- réintégration des lycées dans une carte élargie de l'Éducation Prioritaire ;
- revalorisation salariale immédiate de 400 €, hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires ;

Syndiquez-vous!
CGT Educ'Action Rhône
04 78 62 63 60
contact69@cgteduc.fr